Idée radicale : plus de droit d'opposition contre les parcs éoliens et les centrales hydroélectriques.

Les riverains et les associations environnementales ne devraient plus pouvoir s'opposer aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques. C'est ce que demande l'USAM - un reportage dans la zone de combat de l'énergie éolienne.

Georg Humbel 21.05.2022, 21h45

Lorsque Florence Schmidt traverse Sainte-Croix avec sa voiture électrique, elle voit les notes de protestation partout : "Éoliennes, non merci", peut-on lire sur les affiches rouges accrochées aux façades défraîchies des fermes du Jura. La résistance contre le parc éolien se poursuit, bien que tous les recours aient été épuisés. Les électeurs ont dit oui, le tribunal cantonal, le tribunal fédéral, toutes les instances ont donné leur feu vert. "Mais certains opposants n'ont toujours pas accepté que nous construisions vraiment le parc", explique la responsable de projet de Romande Energie pendant le trajet vers le chantier.

C'est une bataille qui dure depuis trop longtemps. Entre le début du projet et le premier coup de pioche de l'automne dernier, il a fallu 23 ans. Plus de deux décennies de planification, de conflits et de procédures judiciaires - pour seulement six éoliennes. "Cela ne peut pas continuer ainsi si nous voulons réussir le tournant énergétique", dit Schmidt, qui tente de construire le premier parc éolien vaudois.

Une résistance opiniâtre : depuis 23 ans, les riverains s'opposent au parc éolien de Sainte-Croix. Ils ont couvert le projet d'oppositions et l'ont considérablement retardé. (...)

Jean-Christophe Bott / Keystone

Cela ne peut pas continuer ainsi. C'est aussi l'avis du Conseil fédéral. La ministre de l'énergie Simonetta Sommaruga veut accélérer les procédures trop longues. Mais pour de nombreux acteurs, les propositions du Conseil fédéral ne vont pas assez loin et ils perdent patience. Comme le montrent les recherches de la "NZZ am Sonntag", l'USAM (Union suisse des arts et métiers) a écrit mi-mai une lettre inquiète à la ministre de l'énergie Sommaruga et au conseiller fédéral Parmelin pour leur demander un coup de pouce.

La Confédération doit "suspendre les procédures d'autorisation ordinaires", demande l'Union des arts et métiers. Pour les parcs éoliens et les grandes installations hydroélectriques, l'autorisation doit être accordée automatiquement "sans possibilité de recours", selon la nouvelle prise de position de l'association en matière de politique énergétique, jointe à la lettre adressée aux deux conseillers fédéraux concernés.

Avec cette exigence très large, l'USAM s'expose. "Les durées de procédure actuelles sont tout simplement inacceptables pour les investisseurs", explique le vice-directeur Henrique Schneider, qui a corédigé le document. L'industrie craint les coupures d'urgence et le rationnement de l'électricité, ce qui serait une catastrophe pour la place économique.

Il est absolument urgent que la Suisse construise rapidement plus d'électricité pauvre en CO_2. "Toutes les autres mesures ne servent à rien. Même si nous augmentons massivement les subventions, il ne se passera rien pendant des années". C'est pourquoi il est nécessaire, selon lui, de limiter les droits de participation de la population et des associations environnementales pendant un certain temps.

Pneus éventrés et sabotage

Selon la stratégie énergétique, l'énergie éolienne devrait fournir des kilowattheures importants, surtout en hiver. Mais à ce jour, il n'y a que 41 éoliennes en Suisse. La Suisse est donc loin derrière les autres pays européens. La conseillère nationale du centre Priska Wismer essaie depuis huit ans de construire un parc éolien sur le Stierenberg de Lucerne. Son projet n'avance pas non plus et fait donc partie des plus de 200 projets éoliens en cours de planification en Suisse.

"La proposition de l'association professionnelle serait certainement une possibilité d'aboutir rapidement à de nombreux projets", déclare la vice-présidente de l'association professionnelle Suisse Éole. Elle peut très bien comprendre l'appel à un coup de pouce. La situation est effectivement frustrante, dit-elle.

Néanmoins, la proposition va trop loin pour elle d'un point de vue "démocratique et juridique". "Nous devons trouver de nouvelles voies pour pouvoir réaliser des projets". Mais si cela se fait par-dessus la tête de la population, l'acceptation en souffrira. Et c'est un grand danger, dit Wismer.

Sur la crête du Jura, au-dessus de Sainte-Croix, le vent souffle. Ici, le Jura est vaste et vide. À part quelques fermes éparpillées et une auberge, il n'y a pas de riverains. "Dans le village en bas, on n'entendra même pas les turbines", assure la chef de projet Florence Schmidt. Malgré tout, la résistance s'est radicalisée.

Lorsque Romande Energie a invité les habitants de Sainte-Croix à une réunion d'information dans la salle polyvalente en octobre dernier, la situation a dégénéré. Une foule bruyante et en colère s'est rassemblée devant la salle, comme le raconte Schmidt. Et lorsqu'elle et son équipe ont voulu quitter la salle, des opposants à l'énergie éolienne lui ont barré la route. "L'ambiance était très chaude. Je me suis sentie physiquement menacée", explique la chef de projet en décrivant cette situation délicate.

Et lorsqu'elle a voulu monter dans son véhicule d'entreprise, elle a remarqué que ses pneus et ceux d'un collègue de travail avaient été crevés.

La même nuit, des actes de sabotage ont également eu lieu sur le chantier. Plusieurs excavateurs avaient des pneus crevés et une conduite hydraulique d'un véhicule avait été coupée. "Dans le pire des cas, une grande quantité d'huile se serait échappée et aurait empoisonné le sol", dit Schmidt. Elle comprend qu'il y ait une résistance à son projet. Mais avec la violence et les actes de sabotage, elle estime qu'une ligne rouge a été franchie. Romande Energie a déposé une plainte pénale suite à ces incidents.

Bien sûr, la participation démocratique est importante. L'association des arts et métiers est justement favorable à la participation et à la démocratie directe, souligne Henrique Schneider. C'est pourquoi il souhaite une limitation temporaire des possibilités d'opposition. "Comme mesure d'urgence limitée dans le temps. Jusqu'à ce que nous ayons atteint la croissance nécessaire".

Peur pour le paysage

Avec ses idées, l'USAM heurte les organisations environnementales et devrait déclencher une opposition fondamentale. Mais même les politiciens bourgeois en matière d'énergie sont sceptiques. Le conseiller national UDC Albert Rösti est président de l'association de gestion de l'eau. Il se plaint régulièrement des projets de barrages bloqués depuis des décennies. "Je comprends très bien le cri d'alarme de l'Union des arts et métiers", dit Rösti. Les procédures d'autorisation trop longues le gênent aussi énormément. "Mais il faut des solutions mieux étayées sur le plan démocratique".

Rösti estime même qu'une limitation aussi large des droits d'opposition est dangereuse dans le cas de la construction d'éoliennes. "Nous ne devons en aucun cas annuler la participation démocratique et défigurer tout notre pays avec des éoliennes". Pour Rösti, les dommages causés au paysage par l'énergie éolienne sont trop importants. Un paysage intact est justement essentiel à la survie du tourisme, avertit le lobbyiste de l'énergie hydraulique contre le démantèlement des droits populaires.

Les opposants à l'énergie éolienne de Sainte-Croix argumentent eux aussi principalement sur la défiguration du paysage. Le courant éolien n'arrive qu'irrégulièrement et les avantages sont disproportionnés par rapport aux dommages causés au paysage. Le noyau dur des opposants a organisé dimanche dernier une promenade de protestation avec pique-nique. Mais les opposants acharnés ne se contentent pas de défendre le paysage. Ils estiment que les éoliennes produisent des infrasons inaudibles pour l'oreille humaine. Cela pourrait provoquer des vertiges, des maux de tête et des maladies chez les gens.

Ce n'est pas scientifiquement prouvé. Mais pour les opposants à l'énergie éolienne, c'est un argument important pour lutter contre les nouvelles installations. A Sainte-Croix, les opposants ont même tenté de forcer un troisième référendum sur le parc.

Il manque toujours une autorisation.

Les procédures en Suisse sont longues. Et à chaque étape, il est possible de faire appel à nouveau. Le problème est politiquement reconnu depuis longtemps. Mais la solution est difficile. Le secrétariat général de Simonetta Sommaruga écrit à la "NZZ am Sonntag" que les idées de l'Union des arts et métiers ne sont pas du tout possibles sur le plan juridique. La compétence d'autorisation pour les installations éoliennes et hydroélectriques appartient aux cantons et non à la Confédération.

L'ancien juge fédéral Heinz Aemisegger a rédigé une étude pour la Confédération sur la manière d'accélérer les procédures d'autorisation. Il dit qu'aujourd'hui, il n'existe pas de compétence fédérale suffisante pour les propositions de l'Union des arts et métiers dans la Constitution. En d'autres termes, il faudrait une modification de la constitution. Aemisegger émet également des réserves de fond : La garantie des voies de droit est ancrée dans l'article 29 de la Constitution fédérale et ne peut pas être simplement supprimée.

Sur la crête du Jura près de Sainte-Croix, les ouvriers martèlent la première fondation des six éoliennes prévues. Après plus de deux décennies de travail, le projet ne peut plus être empêché, espère la directrice de projet Schmidt. L'été prochain, elle veut installer les mâts de presque 100 mètres de haut avec les turbines. Normalement, elle devrait être d'humeur à jubiler. Mais elle n'a pas encore tout à fait réussi. Car même après 23 ans, elle n'a pas encore obtenu tous les permis.

Et il en manque une particulièrement importante : jusqu'à présent, Romande Energie n'a pas obtenu l'autorisation de construire la ligne qui doit transporter l'électricité loin des éoliennes. Les opposants au parc s'opposent également à cette ligne avec des oppositions séparées. Actuellement, la demande est en suspens auprès de l'Office fédéral de l'énergie. Florence Schmidt est donc une fois de plus en train d'attendre.

Attendre que les éoliennes soient obsolètes

"Crêt-Meuron" - le nom de la colline de Neuchâtel représente le cauchemar de tout planificateur d'énergie éolienne. Pendant sept ans, les promoteurs du parc ont dû attendre que le Tribunal fédéral autorise la construction de leurs éoliennes de 93 mètres de haut. Mais à ce moment-là, le type d'éolienne prévu et autorisé était déjà épuisé et retiré de la gamme par le fabricant. Toutes les autres

installations disponibles étaient au moins quelques mètres plus hautes et ne respectaient donc plus les limites de l'autorisation.

Pour le parc éolien "Crêt-Meuron", cela signifiait revenir à la case départ après sept ans de planification. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas d'éoliennes sur la chaîne de collines.

En Suisse, des années s'écoulent avant que les pelleteuses ne sortent.

Celui qui planifie un parc éolien en Suisse doit déterminer relativement tôt dans la procédure à quoi doit ressembler la turbine prévue. Dès la planification de l'utilisation, il faut définir des valeurs techniques telles que la hauteur du moyeu, la hauteur de la tour ainsi que la longueur des pales. Mais des années peuvent encore s'écouler jusqu'au début de la construction. Des années pendant lesquelles la technologie évolue rapidement et les fabricants modifient leur gamme. "C'est un problème", confirme Marianne Zünd, porte-parole de l'Office fédéral de l'énergie. Elle ajoute qu'un certain type d'installation est généralement proposé par le fabricant pendant dix ans. En Suisse, les procédures d'autorisation durent parfois plus longtemps que le cycle de vie des éoliennes.

Même si les turbines prévues sont encore vendues : Souvent, elles ne sont plus à jour jusqu'au début de la construction. Cela conduit régulièrement à la construction d'installations obsolètes, car sinon, tout le processus d'autorisation serait à recommencer.

Il a fallu 23 ans pour que la construction du parc éolien de Sainte-Croix commence. Comme le confirme la chef de projet Florence Schmidt, le maître d'ouvrage Romande Energie a également dû définir très tôt les dimensions exactes des turbines et la longueur des pales du rotor pour ce parc. Dans le cas concret, il a fallu onze ans entre la soumission et le début de la construction. Les turbines prévues par un fabricant allemand sont certes toujours disponibles. Mais il existe aujourd'hui des éoliennes bien plus efficaces.

"Nous sommes heureux que le parc éolien de Sainte-Croix soit enfin construit", déclare Anita Niederhäusern de l'association pour l'énergie éolienne Suisse Éole. Mais il est regrettable que l'on doive construire une technologie relativement ancienne : "Avec des installations plus grandes et plus modernes, on pourrait produire plus du double d'énergie". C'est ce que montre par exemple la comparaison avec le parc éolien de Grenchenberg. À l'avenir, quatre éoliennes y produiront plus d'électricité que les six de Sainte-Croix réunies.

Les mâts de ces nouvelles installations mesurent également environ 100 mètres de haut. Mais elles ont des profils de pales optimisés et des ailes beaucoup plus longues. "Plus les ailes sont longues, plus une éolienne peut récolter d'énergie", explique Niederhäusern. C'est pourquoi pratiquement toutes les installations modernes ont aujourd'hui des rotors plus grands qu'il y a quelques années et fournissent beaucoup plus d'électricité.

Du point de vue de la branche, cette évolution est judicieuse. "Les installations plus performantes fournissent plus d'énergie et nécessitent moins d'espace", explique Niederhäusern. Grâce à de nouveaux profils d'ailes et à une sorte de peigne collé, les installations modernes devraient même être plus silencieuses.

Le secteur de l'énergie éolienne est actuellement en pleine mutation. De nombreux fournisseurs modifient leur gamme en faveur d'installations plus grandes. Le problème de la lenteur des procédures suisses, alors que l'industrie évolue rapidement, devrait donc encore s'accentuer.

NZZ am Sonntag, Suisse

Traduction Deepl Pro + PLVD